

## **Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de Radio-Canada tenue en visioconférence le 3 octobre 2020**

### **Ordre du jour adopté**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Procédure d'assemblée
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2019
5. Rapport du président
6. Rapports des membres du bureau syndical
7. Modifications aux statuts et règlements
8. Élections au bureau syndical
  - 8.1 Nomination du comité d'élections
9. Relations de travail
  - 9.1 Rapport du comité de relations de travail
  - 9.2 Lettres d'entente
  - 9.3 Rapport du comité de griefs
10. Négociation de la prochaine convention collective
11. Finances
  - 11.1 Rapport du comité de surveillance des finances
  - 11.2 Adoption des états financiers
  - 11.3 Présentation du budget et adoption de la cotisation syndicale
12. Élection d'un membre et d'un substitut au comité de surveillance des finances
13. Nouveaux nom et logo du syndicat
14. Sujets divers
15. Fin de l'assemblée

La liste des membres présents est conservée au syndicat.

#### **1- Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée commence à 10 h..

#### **2- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

*Il est proposé par Bruno Lelièvre et appuyé par Priscilla Plamondon-Lalancette d'adopter l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.*

#### **3- Procédure d'assemblée**

Le président, Pierre Tousignant, explique comment se déroulera l'assemblée en visioconférence.

*Considérant la situation de pandémie et la tenue de l'assemblée générale en visioconférence;*

*Considérant le fait qu'en vertu du Code des règles de procédure de la CSN, la question préalable peut être posée en tout temps après cinq interventions, sans respect des tours de parole;*

*Il est proposé par Sophie Desautels et appuyé par Marie-Michèle Coulombe de suspendre la possibilité de poser la question préalable pendant cette assemblée générale, et uniquement pendant celle-ci. Adopté à l'unanimité.*

#### **4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 avril 2019**

*Il est proposé par Marie-Michèle Coulombe et appuyé par Quentin Gonay d'adopter le procès-verbal. Adopté à l'unanimité.*

#### **5- Rapport du président**

Le président du syndicat, Pierre Tousignant, présente un état de la situation.

#### **6 - Rapport des membres du bureau syndical**

Josianne Létourneau présente la situation en santé et sécurité au travail, au comité mixte d'évaluation de la main-d'oeuvre et à la coordination Montréal.

David Savoie présente la situation des communications et de la mobilisation.

#### **7- Modifications aux statuts et règlements**

La secrétaire générale, Isabelle Montpetit, présente le projet de modification aux statuts proposé par le bureau syndical après consultation avec le conseil syndical. Le projet a été élaboré par un comité composé de Joane Bérubé, Éric Perron et Isabelle Montpetit, appuyés par Patricia Lévesque, de la FNCC, et Marilyn Duquette, avocate à la CSN.

*Il est proposé par Rémi Tremblay et appuyé par Bruno Lelièvre d'adopter la proposition d'ajout des chapitres sur les comité de négociation et de mobilisation aux statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Priscilla Plamondon-Lalancette et appuyé par Kim Roy-Grenier d'adopter les modifications aux chapitres 2 et 3 des statuts et règlements.*

*Amendement : Il est proposé par Carolanne Jean et appuyé par Isabelle Dampousse d'amender la proposition en biffant, à l'article 9.4.2, la partie "Lorsqu'un vote est prévu sur un mandat de grève, l'adoption ou le rejet d'une convention collective", ainsi que la phrase "Elle peut également se tenir en un lieu unique, en dernier recours", de même qu'en ajoutant l'expression "dans des lieux désignés" après "visioconférence". Amendement adopté à l'unanimité.*

*La proposition amendée est adoptée à la majorité.*

*Il est proposé par Bruno Lelièvre et appuyé par Christiane Charette d'adopter les modifications aux chapitres 4 et 6 des statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

*Il est proposé par Rémi Tremblay et appuyé par Isabelle Brenneur d'adopter les modifications au chapitre 10 des statuts et règlements. Adopté à l'unanimité.*

#### **8- Élections au bureau syndical**

Deux postes sont vacants au bureau syndical : coordonnateur Québec, responsable Santé, sécurité, équité, diversité.

### **8.1 Nomination du comité d'élections**

Trois personnes retraitées de la CSN acceptent de constituer de façon bénévole le comité d'élections.

*Il est proposé par Carolanne Jean et appuyé par Christiane Charrette de nommer les personnes suivantes au comité d'élections du syndicat : Pierre Prigent, Jean-Marie Vézina et Louis-Serge Houle. Adopté à l'unanimité.*

## **9- Relations de travail**

### **9.1 Rapport du comité de relations de travail**

Sophie Fontaine présente le rapport du comité de relations de travail.

### **9.2 Lettres d'entente**

Sophie Fontaine présente les lettres d'entente qui ont été signées depuis la signature de la convention.

### **9.3 Rapport du comité de griefs**

Jean-François Nadeau présente le rapport du comité de griefs.

*La réunion est suspendue à 14 h 56 et reprend à 15 h 11.*

## **10- Négociation de la prochaine convention collective (30 minutes)**

Le président présente les grandes lignes des étapes qui vont mener à la négociation.

*Considérant la pandémie de COVID-19;*

*Considérant la nécessité de réaliser des travaux préalables avant l'élection du comité de négociation;*

*Il est proposé par Sophie Desautels et appuyé par Isabelle Brenneur de reporter l'élection du comité de négociation au plus tard au 30 janvier 2021. Adopté à l'unanimité.*

## **11- Finances**

### **11.1 Rapport du comité de surveillance des finances**

Marie-Eve Maheu et Bernard Leduc présentent le rapport du comité

*Il est proposé par Marc-André Haché et appuyé par Luc Paradis de recevoir le rapport du comité de surveillance des finances et d'appuyer ses recommandations. Adopté à l'unanimité.*

### **11.2 Adoption des états financiers**

La trésorière, Isabelle Montpetit, présente les états financiers au 30 juin.

*Il est proposé par Christiane Charette et appuyé par Yvon Guignard de recevoir les états financiers au 30 juin 2020. Adopté à l'unanimité.*

### **11.3 Présentation du budget et adoption de la cotisation syndicale**

Isabelle Montpetit présente le budget adopté par le conseil syndical.

*Considérant que la convention collective arrive à échéance en octobre 2021;  
Considérant la diminution des cotisations syndicales versées au SCRC;  
Considérant que la modification du taux de cotisation est effective deux mois après la demande du syndicat;  
Considérant qu'un nouveau budget sera présenté en avril 2021;*

*Il est proposé par Christiane Charrette et appuyé par Kim Roy-Grenier de faire passer le taux de la cotisation syndicale de 1,95 % de l'ensemble des gains à 2,05 % de l'ensemble des gains.*

*Un amendement est proposé par Kim Roy-Grenier et appuyé par Marie-Laure Josselin pour que le taux de la cotisation repasse à 1,95 % de l'ensemble des gains à la signature de la convention. L'amendement est adopté à l'unanimité.*

*Proposition amendée :*

*Considérant que la convention collective arrive à échéance en octobre 2021;  
Considérant la diminution des cotisations syndicales versées au SCRC;  
Considérant que la modification du taux de cotisation est effective deux mois après la demande du syndicat;  
Considérant qu'un nouveau budget sera présenté en avril 2021;*

*Il est proposé par Christiane Charrette et appuyé par Kim Roy-Grenier de faire passer le taux de la cotisation syndicale de 1,95 % de l'ensemble des gains à 2,05 % de l'ensemble des gains, et qu'il repasse à 1,95 % de l'ensemble des gains à la signature de la convention. La proposition amendée est adoptée à la majorité.*

### **12- Élection d'un membre et d'un substitut au comité de surveillance des finances**

Marie-Claude Morin a soumis sa candidature par écrit.

*La candidature de Marie-Claude Morin au comité de surveillance des finances est proposée par Isabelle Brenneur et appuyée par Marc Gosselin. Marie-Claude Morin est élue à l'unanimité.*

### **13- Nouveaux nom et logo du syndicat**

David Savoie présente le nouveau nom et le nouveau logo du syndicat.

*Il est proposé par Yvon Guignard et appuyé par Jérôme Lebel*

*que le changement de nom du Syndicat des communications de Radio-Canada pour Syndicat des travailleuses et travailleurs de Radio-Canada soit effectif à la date déterminée selon l'ordonnance émise par le Conseil canadien des relations industrielles et que les concordances nécessaires*

*soient faites partout où cela est nécessaire, y compris aux statuts et règlements du syndicat. Adopté à l'unanimité.*

Il est convenu de retravailler le logo.

#### **14- Sujets divers**

Projet Tandem : Jean-François Bélanger trouve qu'il y a un mélange des genres entre la publicité et l'information et que le syndicat devrait demander des explications.

#### **15- Fin de l'assemblée**

La réunion est levée à à 17 h 34.